



Université d'été de la CPU 25 et 26 août 2015

L'université dans ses territoires

Version 24/8

L'université est un établissement national se voulant universel par l'étendue de ses savoirs. Cela l'a souvent amenée à se méfier d'un ancrage territorial trop marqué jugé restrictif. Ainsi ce n'est que récemment que des universités se sont ré-identifiées par le nom de leur région ou métropole plutôt que par celui d'une figure scientifique tutélaire en constituant des ensembles plus intégrés (Pres, fusions et Comues) compréhensibles du monde entier.

Depuis les années 1990, les politiques publiques, de l'État, des régions et des villes ont oscillé entre étalement et concentration de l'enseignement supérieur. Se sont opposés souci d'aménagement du territoire pour être plus proche des étudiants ou des emplois existants (qui se dissocient de plus en plus) et souci de concentration pour être plus visible et attirer des ressources aujourd'hui mondialisées.

- **Séance 1 : L'ESR enjeu d'innovation pour son territoire**

Aujourd'hui, l'importance accordée à l'innovation pour le développement économique met l'accent sur la pluridisciplinarité et le nécessaire continuum à établir entre formation, recherche et valorisation. Cela conduit à renforcer les coopérations territoriales car là où les logiques de réseaux sont suffisantes pour relier des gens de la même discipline, elles sont insuffisantes pour faire se rencontrer des gens et des organisations ayant des finalités différentes et a priori peu poussés à se rencontrer spontanément. Le territoire devient lieu de rencontre et d'élaboration de stratégies communes.

- **Séance 2 : Les territoires de l'Université (établissement, site, métropole, région)**

Rien de moins évident cependant que ce qu'on appelle territoires. Leurs délimitations autant que leur organisation et leurs articulations sont en pleine évolution (loi NOTRe). De plus les périmètres varient selon les fonctions envisagées. Le territoire de l'université est en fait triple : géographique (l'université dans un bassin de population et d'emploi), institutionnel (l'université en lien avec les collectivités locales et son académie), universitaire (l'université constituée de personnels divers par leurs métiers et disciplines et réunis par leur appartenance à un même établissement localisé et solidaire des autres établissements du site).

- **Séance 3 : l'Université, vitrine internationale de son territoire.**

L'université est aujourd'hui le pivot d'une réorganisation territoriale de l'enseignement et de la recherche. Les collectivités locales ne s'y trompent pas qui reconnaissent son rôle pilote comme promotrice de la réputation et de l'attractivité de leur territoire. Vue de loin elle participe de leur image de marque, vue de près elle est une ressource de formation et d'innovation. Encore faut-il qu'elle l'intègre dans sa stratégie et qu'une cohérence soit établie

- **Séance 4 : L'Université force de vie locale**

L'université enfin par ses personnels et ses étudiants marque de sa présence et de son poids économique la vie culturelle et sociale locale. Considéré parfois comme un monde à part, la tendance s'inverse aujourd'hui pour la considérer comme élément structurant la vie locale. S'en suivent de nouvelles formes de coopération entre universités et collectivités territoriales concernant aussi bien l'urbanisme que les politiques sociales et culturelles.



Université d'été de la CPU 25 et 26 août 2015

L'Université dans ses territoires

❖ Mardi 25 aout 2015

9h-9h30 : accueil des participants

9h30- 10h : **Ouverture** : Jean-Loup SALZMANN, président de la CPU

- Laurent BEAUV AIS, président de la commission enseignement supérieur, recherche et innovation de l'association des régions de France
- Yves LICHTENBERGER, conseiller CPU en charge de l'Université d'été

10h- 11h45

- **Séance 1 : L'ESR enjeu d'innovation pour son territoire**

Modérateur : Khaled BOUABDALLAH, vice-président de la CPU

- Laurent BEAUV AIS, président de la région Basse-Normandie
- Régis BELLO, président de la fondation Université de Strasbourg

11h45- 12h15 : **Intervention d'actualité** : Présentation du Guide de l'économie sociale et solidaire,

- Jean-François BALAUDE, président du comité de la transition énergétique et écologique de la CPU,
- et Jean-Louis BANCEL, président du Crédit Coopératif

❖ Pause déjeuner 12h30- 14h, Institut national des jeunes sourds

Intervention de **Thierry MANDON**, Secrétaire d'État chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

14h- 16h

- **Séance 2 : Les territoires de l'Université (établissement, site, métropole, région)**

Modérateur : Hélène PAULIAT, présidente de la commission des moyens et personnels de la CPU

- Philippe ESTEBE, géographe, auteur de *L'égalité des territoires* PUF 2015
- Nicolas PORTIER, directeur général de l'Assemblée des Communautés de France

16h-16h30 : pause

16h30- 18h15

- **Séance 3 : l'Université, vitrine internationale de son territoire**

Modérateur : Jacques COMBY, président de la commission des relations internationales et européennes de la CPU

- Antoine GRASSIN, Ancien ambassadeur de France en Bolivie
- Muriel PENICAUD, Directrice Générale de Business France, Ambassadrice déléguée aux investissements internationaux



19h30 -22h : soirée à la résidence Concordia du Crous de Paris. Accueil par Guillaume HOUZEL, Directeur du CNOUS et Denis LAMBERT, directeur du Crous de Paris (41 rue de Tournefort 75005 Paris)

❖ **Mercredi 26 aout 2015**

9h00-10h : **Questions d'actualité**

10h-12h

• **Séance 4 : L'Université force de vie locale**

Modérateur : Gilles BAILLAT, président de la commission vie de l'étudiant de la CPU

- David-Alexandre BONNE, Strasbourg Conseil, Etudes d'impact économique de l'université sur son territoire
- Sandrine ROUSSEAU, vice-présidente du Conseil régional Nord Pas de calais, chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Achim MEYER AUF DER HEIDE, Secrétaire Général du Deutsches Studentenwerk

12h-12h30 **Intervention de synthèse et perspectives** : Khaled BOUABDALLAH, clôture de l'université d'été de la CPU

12h30- 14h : déjeuner dans les jardins de l'Institut national des jeunes sourds

14h – 15h30 : Evolution des **statuts de la CPU** : échanges, sur la base des réponses au questionnaire (à compléter) :

https://docs.google.com/forms/d/1LKgGBN_F5Fmlg8Yhov1zBjDvbNhQU4n2SO_YIWXfOwU/edit?usp=sharing